

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 14 (1926)

**Heft:** 248

  

**Artikel:** Association nationale suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258939>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Questions d'une mère de famille

N. D. L. R. — Une de nos abonnées, habitant le Jura bernois, nous adresse les lignes suivantes, que nous mettons bien volontiers sous les yeux de nos lectrices. Bien que les conditions d'enseignement public soient peut-être différentes d'un canton romand à un autre, nous pensons qu'il se trouvera certainement plus d'une mère de famille préoccupée des problèmes actuels d'éducation par l'école, plus d'une institutrice riche d'expériences et d'idéal, pour répondre aux questions que soulève notre correspondante. Nous publierons avec plaisir les lettres que l'on voudra bien nous adresser sur ce sujet.

### I. De la famille à l'école.

L'institutrice essaye-t-elle de se mettre à la place de la mère qui va envoyer son enfant à l'école pour la première fois? S'imaginer-t-elle toutes les pensées qui assaillent l'esprit inquiet de bien des mères? La mère se demande si son enfant sera apte à suivre ses camarades dans leur développement, ou s'il faudra, dès son premier contact avec des camarades peut-être plus richement doués par la nature, souffrir d'une infériorité; si ce petit être, qui n'a encore subi aucune contrainte journalière, ne va pas se trouver dépaycé, ahuri par la discipline scolaire, si différente de la discipline familiale à laquelle il a été astreint jusqu'à ce premier jour d'école? ... Puis, par un effort d'optimisme, la mère chasse ses soucis pour n'avoir plus que des idées réconfortantes. Il y a, pense-t-elle, tant de pédagogues distingués, d'instituteurs, d'institutrices qui ne pensent qu'à faire de l'école un séjour aimé des enfants, qui cherchent à leur rendre l'école attrayante; oui, c'est bien cela que la mère souhaite: on parle de culture physique, même d'école en plein air, quel rêve! Allons! n'ayons plus de soucis, donnons sans arrière-pensée notre enfant à l'enseignement public.

Mais voilà qu'en pratique les choses ne semblent pas se passer ainsi, et le cortège des idées déplaisantes vient à nouveau assaillir la mère; elle a entendu M<sup>mes</sup> les institutrices parler de programmes qu'il faut remplir vaille que vaille, et quoiqu'elles aient grande envie d'essayer des réformes dont on parle tant, elles laissent entendre qu'elles sont bridées par ce fameux programme. Si, pour avoir distrait de l'horaire quelques heures pour faire des incursions dans le domaine de la réforme de l'enseignement, leurs élèves écrivaient un peu moins bien que les élèves d'une classe parallèle, si, au bout de l'année, les mêmes élèves présentaient un travail à l'aiguille de moins à M<sup>mes</sup> les Inspectrices! C'est impossible: il y a la Commission scolaire qui ne comprendrait pas ce qui a été fait ailleurs.

Alors... gardons nos vieilles habitudes; c'est trop risqué de faire des innovations, n'est-ce pas? La mère pense aux années qu'elle a passées à l'école, à certaines institutrices si sympathiques qu'elle a connues elle-même, dont deux générations ont loué les qualités de cœur et d'esprit, et, se dit-elle, pourquoi ne fait-on pas confiance aux institutrices, aux instituteurs, en un mot au corps enseignant, et pourquoi ne lui laisse-t-on pas plus de liberté? Chacun s'en trouverait mieux; n'est-ce pas votre avis, Mesdames les institutrices?

### II. Instruction ou éducation.

Plus d'un collège, dans la campagne romande, porte sur sa façade, en lettres d'or: *Maison d'éducation*. N'est-ce pas là le vrai nom du bâtiment où nous voyons, année après année, entrer les petits novices de l'école publique?

Les hommes qui avaient écrit ce beau titre ne sont plus; les lettres d'or s'effacent; l'esprit qui l'avait conçu disparaît-il aussi? les mots d'école, de collège, que nous employons ne représentent-ils pas une autre idée pour les éducateurs, pour les parents et pour les enfants? Ne semble-t-il pas que ce mot signifie plutôt uniquement: étude, devoirs? est-ce que l'éducation n'a pas fait place à l'instruction, et n'est-ce pas regrettable? A part quelques exceptions, le corps enseignant ne fait-il pas uniquement de l'instruction? N'est-il pas quelquefois obligé, pour réaliser des programmes touffus, d'employer la manière forte, afin d'obtenir la discipline nécessaire et atteindre son but? L'instituteur, l'institutrice, en faisant sentir au petit enfant qu'il faut lui obéir, parce qu'il est le plus fort, fait-il de l'éducation et remplit-il sa tâche? ...

N. J.



Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin

### Propagande.

Plusieurs manifestations de propagande très intéressantes cette dernière quinzaine.

A Berne, le 7 décembre, au matin, tous nos parlementaires membres des Chambres fédérales ont reçu, à peine entrés en séance, un charmant petit bloc-notes suffragiste, dont la couverture porte une carte de l'Europe, où figurent en couleur les pays ayant reconnu le droit de vote aux femmes, et en noir d'encre ceux qui persistent à rester en arrière dans cette réforme. Chaque feuille de ce bloc porte une pensée suffragiste, et la dernière, en réponse à cette question: *Que rapporterai-je à ma femme, de Berne?*, cette déclaration: *Le suffrage féminin!* Celles qui ont assisté à cette distribution, du haut des tribunes du Conseil National, affirmant que ce cadeau inattendu a été fort bien accueilli! — Le lendemain, a été expédiée aux Présidents de chacune des Chambres une lettre de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, transmettant à nos parlementaires une résolution en faveur du vote des femmes votée par le Congrès de Paris.

D'autre part, quatre conférences de propagande suffragiste ont eu lieu en Valais, du 30 novembre au 3 décembre, sous les auspices de l'A. S. S. F. Admirablement organisées par M<sup>lle</sup> Zwahlen, présidente du groupe suffragiste d'Aigle, ces conférences ont réuni, tant à Saint-Maurice qu'à Martigny, Saxon et Monthey, un public, en grande majorité féminin, attentif et vibrant, que M<sup>me</sup> Gillabert-Randin a su d'abord intéresser, et ensuite gagner à l'idée du suffrage par des causeries pleines de chaude conviction et riches d'expériences pratiques. Le résultat en a été un nombre inespéré d'adhésions, si bien que l'on se demande s'il ne sera pas possible d'organiser en groupements suffragistes toutes ces bonnes volontés et ces enthousiasmes si réconfortants à rencontrer. Ce sera le travail de ces mois prochains.

E. Gr.

### Nouvelles des Sections.

NEUCHÂTEL. — *Association cantonale S. F.* — Le 26 novembre, la conférence de M<sup>me</sup> Gillabert sur *La femme au foyer et dans la vie sociale* a attiré un très nombreux public à la salle du collège de Dombresson. On y est venu de plusieurs villages environnants et l'on a écouté avec un intérêt visible la parole chaude et vibrante de M<sup>me</sup> Gillabert. M. le pasteur Robert Tissot voulut bien présenter la conférencière, tout en faisant une profession de foi nettement féministe, et il dirigea la discussion. Aucune objection ne se fit entendre, et les signatures recueillies à la fin de la séance font espérer que, bientôt, le Val-de-Ruz aura, lui aussi, son groupe suffragiste.

E. P.

INTERLAKEN. — *Union Féministe.* — Un nombreux public féminin a assisté le 5 décembre à la causerie donnée par M<sup>lle</sup> Aeschbacher, pasteur, de Berne. Le sujet choisi par elle pour répondre aux questions que des jeunes filles lui poseraient était celui-ci: *Deux chemins*. Qui de nous ne s'est jamais trouvé en face de ce dilemme: Quel est le bon chemin? Par ses expériences faites parmi la jeunesse de Berne, la conférencière était à même de donner aux jeunes filles une idée claire de ce que représentent ces deux chemins: le chemin large, qu'elles pensent parcourir en chantant, ou le chemin étroit qui ne leur semble pas pavé de trop grosses ou de trop petites pierres. Si les questions posées n'ont pas été plus nombreuses, cela tient plus à la timidité qu'à l'indifférence de nos jeunes filles, car elles n'osent parler devant un public, quelque restreint qu'il soit. Toutes nous avons le même désir: entendre encore souvent ce pasteur féminin qui parle si directement à notre cœur. — Dans la causerie intime qui suivit sa conférence, M<sup>lle</sup> Aeschbacher nous a fait part des difficultés qu'elle rencontre dans sa carrière, pour gagner et conserver la confiance des jeunes filles, et aussi de la peine qu'elle a dans son ministère. Dans le canton de Berne, il n'est pas permis aux femmes pasteurs de prêcher en chaire, quoique les études théologiques soient les mêmes pour les étudiantes que pour les étudiants. A elles les charges, à eux les honneurs! C'est triste à constater, et c'est pourquoi plus que jamais nous avons à travailler pour que nous puissions entendre un jour, le plus proche possible, une de nos sœurs nous parler du haut de la chaire, honneur qu'elles auront mérité, autant, sinon plus, que leurs collègues masculins.

A. A.

S. A. F. F. A.

Exposition suisse du Travail féminin (Berne 1928)

Le Bureau directeur de la grande Commission de la Saffa, Bureau qui compte maintenant 14 membres (soit 2 de Zurich, 6 de Berne, 1 de Winterthur, 1 de Bâle, 1 de Genève, 1 de Vaud, 1 de Lucerne, 1 du Tessin), s'est réuni à Berne le 10 décembre, sous la prési-